



COMPTE RENDU DU CDAS DU 09/11/2017

Après lecture d'une déclaration liminaire axée sur le problème récurrent de la restauration collective, le Président répond en mettant en avant la désaffectation des structures par les agents et des associations gestionnaires. La nouvelle Déléguée à l'action sociale s'engage à visiter en 2018 tous les restaurants administratifs afin de recueillir les expressions des agents. Une enquête est sollicitée par des représentants des personnels pour connaître les raisons de cette désaffectation. Il est également demandé à ce qu'un courriel soit adressé aux bénévoles des associations afin de soutenir leur investissement. Le correspondant social de la DDPP confirme la pénurie de bénévoles au RIAM (Restaurant Inter Administratif de Melun) où il a été impossible de constituer un bureau. Il annonce aussi une augmentation de 1 € (soit un retour au tarif en vigueur avant la réduction appliquée pendant un an).

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

I. APPROBATION DU PV DU CDAS DU 20 JUIN 2017

Des représentants du personnel dont la CGT Finances Publiques 77 refusent d'approuver ce PV qui ne tient pas compte des corrections apportées par les OS : celles-ci adresseront à nouveau leurs corrections.

Il est demandé à la Délégation de l'action sociale que les déclarations liminaires soient jointes au projet de PV soumis à la correction des OS, ce qui est accepté. Toutefois, la nouvelle Déléguée demande aux OS de lui adresser une version dématérialisée des liminaires de 2017 qui malgré la remise d'un exemplaire « papier » en fin de séance, n'ont a priori pas été transmises à Bercy.

Remarque est faite que les résultats d'une enquête précédemment demandée sur le Flunch de Sénart n'ont pas été communiqués. La Déléguée les fera suivre.

II. LES MANIFESTATIONS LOCALES

La Délégation est interpellée sur 14 gratuités mentionnées dans le bilan financier des manifestations pour la sortie au Parc Astérix de 2017. Les OS déplorent que ces gratuités aient été déduites du coût des 300 places attribuées car il aurait été préférable qu'elles bénéficient à 14 personnes supplémentaires, en particulier aux collègues n'ayant pas été retenus alors qu'ils remplissaient les conditions pour participer à cette sortie.

1. Actions réalisées depuis le dernier CDAS

a) Sortie au château de Breteuil (24/09/2017)

Cette sortie était ouverte à 44 personnes. Prix de la sortie par personne : 14,40 € ; subvention par la Délégation : 9,50 € ; soit une dépense de 362,20 €.

Tous les retours ont été positifs.

b) Sortie au château de Chantilly (24/09/2017)

Cette sortie était ouverte à 100 personnes. Prix de la sortie par personne : 43 € ;

subvention de la Délégation : 11 € par enfant et 22 € par adulte ; soit une dépense de 1 870 €.

Cette manifestation a été marquée par un important problème d'organisation due aux faits que les 70 billets d'entrée adulte (à distribuer sur place) n'avaient pas été édités et qu'aucun membre de la Délégation n'était présent sur place. C'est une de nos militantes, aidée par une collègue investie dans l'ATSCAF, qui a dû assurer la récupération, le comptage et la distribution des billets, tout en gérant le mécontentement des agents et autres visiteurs bloqués à la caisse.

La CGT Finances Publiques 77 déplore l'absence de représentants de l'action sociale, Déléguée ou assistante, alors que les agents sont contraints à un effectif significatif dans leurs services ! Il est simplement répondu que personne n'était disponible ce jour-là...

La Déléguée indique avoir obtenu du prestataire, à titre de geste commercial, un avoir de 524 € sur une prochaine sortie. Elle précise que l'absence des billets était due à un retard dans les paiements.

A la demande de la CGT Finances Publiques 77, un mail d'explications sera adressé par la Délégation à l'ensemble des participants.

Il est également demandé par les OS et accepté par la Délégation qu'une date limite de paiement soient imposée aux agents pour les sorties à partir de 2018. A défaut de règlement dans ce délai, le bénéfice de leur inscription sera perdu.

La CGT Finances Publiques 77 regrette que la sélection des bénéficiaires de cette sortie ait été faite en excluant les agents qui avaient participé à une autre sortie en 2017, alors que le CDAS avait décidé d'écarter uniquement ceux qui avaient bénéficié des sorties « château » à Versailles et à Vaux-le-Vicomte. Elle rappelle qu'il convient de s'en tenir à ce que le CDAS a décidé. La Délégation répond que les critères arrêtés étaient insuffisants et qu'une sélection plus poussée était nécessaire.

La Délégation prévoit (conformément à une proposition déjà formulée par les OS) de diffuser aux agents en début d'année prochaine le programme des sorties de 2018, dont la nature et les critères seront définis au prochain CDAS.

c) Mini-séjour des retraités dans le Nord

Ce séjour a bénéficié à 34 personnes dont la participation était fixée au quotient.

De petits problèmes de fonctionnement ont été compensés par une baisse de la facture (337,74 €).

2. Point d'étape sur les actions en cours

a) Arbre de Noël (18/11/2017)

1 600 entrées nominatives à 20 € et 800 bons-goûters à 3,69 € ont été distribués.

1 260 enfants bénéficient de chèques cadeaux de 30 € ; 332 adolescents bénéficient de chèques culture de 20 € (distribution prévue début décembre).

Compte tenu des remises consenties sur les chèques, la dépense totale pour l'arbre de Noël s'élève à 76 980,33 €.

b) Concert de Julien Clerc (25/11/2017)

Cette sortie était ouverte à 120 personnes. Prix par personne : 62 € ; subvention de la Délégation : 30 € ; soit une dépense de 3 600 €.

Les inscriptions sont complètes. Seuls des retraités sont sur liste d'attente.

c) Concert de Bernard Lavilliers (09/12/2017)

Suite à l'annulation de la sortie Laser Game faute d'inscriptions suffisantes, la CGT Finances Publiques 77 a refusé que le budget alloué à cette sortie soit entièrement

réaffecté à l'abondement de chèques culture et a demandé l'organisation d'une sortie supplémentaire.

Ce concert a été initialement prévu pour 60 personnes avec l'accord des OS mais étendu à 84 afin d'intégrer des agents intéressés et n'ayant rien obtenu en 2017. La liste d'attente comprend uniquement des agents ayant déjà participé à une sortie en 2017.

La CGT Finances Publiques 77 approuve cette décision mais rappelle à la Délégation qu'il aurait été souhaitable que les OS en soient informées.

3. Propositions pour le solde restant du CAL

La Délégation propose d'affecter le reliquat (2 137,03 €) au règlement d'acomptes pour la réservation de la salle (720 €) et du traiteur (1 350 €) pour le repas des retraités de 2018.

S'agissant d'un engagement à prendre sur une sortie de 2018 avant d'avoir connaissance du prochain CAL, les représentants des personnels dont la CGT Finances Publiques 77 demandent une suspension de séance et proposent à la Déléguée de contacter pendant ce temps le prestataire pour savoir si ces acomptes seraient restitués en cas d'annulation. La suspension aura lieu après les questions diverses.

Pour éviter des difficultés similaires à celles qui ont résulté de l'annulation du Laser Game, la Déléguée s'engage à prévoir pour 2018 une sortie de remplacement.

III. QUESTIONS DIVERSES

1. Organisation d'un GT pour les propositions CAL et arbre de Noël 2018

Ce GT aura lieu le mardi 9 janvier 2018, sur la journée, avec audition de prestataires.

2. Information sur le séjour EPAF autofinancé des retraités

Ce séjour aura lieu du 23 au 30 juin 2018 dans la résidence de Ballan-Miré en Indre-et-Loire, sur le thème des châteaux de la Loire.

3. Mini-séjour des retraités 2018

La Délégation a demandé un devis pour un séjour à Angers/Saumur.

4. Changement de CESF

Les Assistantes de Service Social informent du départ de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale et de la conclusion d'une nouvelle convention avec l'ADAC (association Accompagner Dynamiser Agir Créer) : pour la fin 2017, trois dates de permanences avec réception sur rendez-vous seront imposées aux agents. Elles reconnaissent que ce changement s'accompagne d'une perte de souplesse pour les agents qui, notamment, devront se déplacer.

5. Projet de conférence ou d'exposition

Les Assistantes de Service Social évoquent un projet axé sur l'économie domestique (budget familial, accession à la propriété, choix de consommation, relations avec les banques).

6. Projet de consultations de psychologue

Les Assistantes de Service Sociale indiquent qu'il existe une demande réelle de la part des agents.

Le coût horaire serait de 59 €.

La séance est suspendue.

A la reprise des débats, les OS demandent à la Délégation de leur communiquer ses propositions de sorties pour 2018 avant la tenue du GT, afin d'effectuer si nécessaire une pré-sélection. Cette demande est acceptée.

Après avoir contacté le prestataire du repas des retraités, la Déléguée informe de la

possibilité de récupérer l'acompte de réservation du traiteur car celui-ci n'est normalement pas exigé, mais non l'acompte de réservation de la salle. La CGT Finances Publiques 77 fait part de ses interrogations sur la pertinence du versement, d'une part d'un acompte non exigé et d'autre part d'une avance sur une dépense votée en 2018. Bien qu'elle ne soit pas favorable à la généralisation des chèques culture, initialement prévus comme variable d'ajustement, la CGT Finances Publiques 77 propose de les abonder plutôt que verser ces acomptes. La Délégation fait part de l'impossibilité d'augmenter la valeur des chèques déjà commandés. Il est alors proposé de commander d'autres chèques de 6 €. La Délégation invoque des difficultés techniques mais accepte d'essayer.

La date du prochain CDAS est fixée au mardi 13 février 2018.

A une question sur l'actualité des sinistrés de Nemours, le Président et les Assistantes de Service Social répondent n'avoir aucun signalement et aucune remontée. Chacun a pu réintégrer son logement et la vie reprend son cours petit à petit.

La séance est levée.